

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 83 (2021)
Heft: 2

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblées générales



L'assemblée générale n'aura pas lieu cette année. Elle est reportée à une date indéterminée.



L'assemblée générale prévue pour le mercredi 10 février a été annulée. Les membres recevront un courrier avec les informations nécessaires.



On ne sait pas encore si l'assemblée générale qui devrait se tenir à la fin février ou au début mars pourra avoir lieu.



L'assemblée prévue pour le 24 février 2021 est reportée. Les membres recevront des informations sur l'actualité de la section dans un courrier accompagnant la facture de la cotisation.



L'assemblée générale est annulée. Les membres recevront un courrier avec des informations relatives à l'actualité de la section, notamment sur les comptes annuels.



L'assemblée générale aura lieu par écrit. Les membres devraient recevoir les documents nécessaires en mars.



L'assemblée est annulée. Les membres recevront un courrier avec les informations nécessaires pour participer à un vote écrit.



L'assemblée générale est reportée à une date indéterminée.



L'assemblée générale qui devait se tenir au début du mois de mars est reportée à une date indéterminée.



L'assemblée générale qui devait avoir lieu en mars est reportée à une date indéterminée.



L'assemblée générale de 2021 est annulée. Les membres recevront un courrier avec les informations nécessaires pour participer à un vote écrit.



L'assemblée générale prévue pour le 4 mars est annulée. Les membres recevront des informations sur l'actualité de la section dans un courrier accompagnant la facture de la cotisation.



Agro-entrepreneurs Suisse

L'assemblée générale est annulée. Les membres recevront un courrier avec les informations nécessaires pour participer à un vote écrit.

Communications



Cours de conduite de tracteur pour femmes

Jeudi 8 ou vendredi 9 avril, de 9 à 16 h 15
Centre agricole de Liebegg, Gränichen

Obtenir des explications complètes sur un tracteur, le manœuvrer avec ou sans remorque, connaître des outils portés comme la pirouette ou l'andaineur à toupies et les atteler au tracteur sans stress ni contrainte de temps.

Thèmes abordés: maniement du tracteur, contrôles importants, manœuvres des tracteurs, des remorques et des outils portés en toute sécurité, situations dangereuses à la ferme, perception et maîtrise du terrain et de la route. Ce cours s'adresse aux femmes qui désirent approfondir leurs connaissances pratiques des tracteurs. Le permis de circulation de la voiture ou du tracteur est demandé. Des connaissances préalables ne sont pas nécessaires.

Responsable du cours: Hansjörg Furter.

Prix: CHF 110.–, matériel de cours et repas de midi inclus si le mari, le partenaire ou l'ami est un membre de l'AVLT; CHF 130.– pour les non-membres.

Inscription: jusqu'au 9 mars au centre agricole de Liebegg, 5722 Gränichen, secrétariat, Ramona Jutzeler, 062 855 86 15, kurse@liebegg.ch

Travail avec le cheval

Les 12, 13, 14, 15 et 16 avril, de 9 à 17 h ou de 9 à 21 h
Centre agricole de Liebegg, Gränichen

Le centre de Liebegg, à Gränichen et l'association IG Arbeitspferde Schweiz organisent un cours de cinq jours pour les passionnés de chevaux. Des travaux agricoles et forestiers effectués avec le cheval seront exercés. Des bases du débardage, du transport et du travail dans les cultures fourragères et les grandes cultures seront aussi enseignées.

Responsable du cours: Anja Schmutz; conférencier: Ernst Rytz, président de l'association IG Arbeitspferde Schweiz.

Prix: CHF 800.–, sans repas ni logement (possible au centre de Liebegg).

Inscription: jusqu'au 5 mars au centre agricole de Liebegg, à Gränichen.

Cours agriLIFT

Selon la directive CFST 6508, les salariés et leurs responsables doivent être en possession d'une attestation de formation lorsqu'ils travaillent sur une exploitation avec un chariot élévateur à fourche (R1) ou un chariot télescopique (R4). Il y a encore un grand retard de formation dans ce domaine en agriculture. Les cours agriLIFT d'une durée de deux jours sont régulièrement organisés au centre agricole de Gränichen. Ils sont reconnus par la Suva et peuvent être validés comme formation continue OACP. L'attestation de cours est valable dans toutes entreprises suisses.

Cours Ecodrive ou économiser en roulant

Vendredi 4 juin, de 8 à 16 h

Centre agricole de Liebegg, Gränichen

Durant ce cours, les participants reçoivent des informations sur les nombreuses possibilités de réduire la consommation de carburant du tracteur. La partie théorique abordera le mode de consommation d'un tracteur et la partie pratique sera consacrée à des exercices que les participants feront au volant de leur tracteur (qu'ils auront amené sur le lieu du cours avec une remorque). Ils expérimenteront la manière dont la consommation change selon le mode de conduire.

Responsable du cours: Hansjörg Furter.

Prix: CHF 210.–, matériel de cours et repas de midi inclus

Inscription: jusqu'au 21 mai au centre agricole de Liebegg, 5722 Gränichen, secrétariat, 5722 Gränichen, secrétariat, Ramona Jutzeler, 062 855 86 15, kurse@liebegg.ch

Cours préparatoires au permis G/M/F

Les cours de théorie constituent la préparation idéale pour l'obtention du permis de catégorie G/M/F ainsi que pour la conduite de tracteurs et de vélomoteurs. Cette formation en deux parties peut être suivie dans les six mois précédant le 14e anniversaire. Les règles sanitaires de l'Office fédéral de la santé peuvent être respectées. Si elles venaient à être modifiées, des changements de dernière minute pourraient survenir..

Cours fixés durant le printemps 2021: jeudis 4 et 11 mars de 18 h 30 à 21 h au centre agricole de Liebegg à Gränichen; jeudis 29 avril et 6 mai de 18 h 30 à 21 h au FBL à Frick.

Cours fixés en automne 2021: jeudis 23 et 30 septembre de 18 h 30 à 21 h au BVA à Muri; jeudis 4 et 11 novembre de 18 h 30 à 21 h au centre ASETA à Riniken.

Informations: auprès de Hansjörg Furter et Yvonne Vögeli, 062 893 20 41, sektion.ag@agrartechnik.ch

Inscription: via le site www.fahrkurse.ch

Tests de pulvérisateurs

Du mardi 6 au vendredi 16 avril sur différents sites

Un test de pulvérisateur valide de moins de quatre ans est demandé pour les contrôles PER. Le gérant Thomas Voegeli est la personne de référence pour toutes les questions relatives à ces tests de pulvérisateurs de grandes cultures. Les détenteurs de pulvérisateurs de grandes cultures testés en 2017 recevront un formulaire d'inscription.

Inscriptions: jusqu'au 25 février 2021 auprès de: Thomas Voegeli, gérant de l'AVLT, Strohlegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41, sektion.ag@agrartechnik.ch

Tests de pulvérisateurs avec souffleuses pour les cultures fruitières et viticoles

Du lundi 22 au vendredi 26 mars

Tegerfelden et Frick Autobahnwerkhof

Un test de pulvérisateur valide de moins de quatre ans est demandé pour les contrôles PER. Les tests de pulvérisateurs avec souffleuses sont or-

ganisés par l'AVLT. Le gérant Thomas Voegeli est la personne de référence pour toutes les questions relatives à ces tests. Les détenteurs de pulvérisateurs avec souffleuses testés en 2017 recevront un formulaire d'inscription. Merci de communiquer jusqu'au 25 février 2021 les nouvelles inscriptions auprès de: Th. Voegeli, gérant de l'AVLT, Strohlegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41, sektion.ag@agrartechnik.ch.

Les tests de pulvérisateurs avec souffleuses pour les cultures fruitières et viticoles ont dû être annulés en 2020 à cause de la pandémie de coronavirus. Tous les appareils inscrits pour le mois d'avril 2020 ont une place réservée pour le test de cette année (donc ce n'est pas nécessaire de s'inscrire). Ne doivent être signalés que les pulvérisateurs testés entre-temps et ceux qui ont été mis hors service.

Journée technique argovienne

Mercredi 7 mars 2021, de 9 à 17 h

Centre agricole de Liebegg, Gränichen

L'agriculture peut contribuer à atteindre les objectifs relatifs au climat, parce que les énergies fossiles peuvent être remplacées par du courant électrique produit à la ferme. En tant qu'agriculture, vous en retirez plusieurs bénéfices. Les moteurs électriques sont plus efficaces, vous ne chargez pas le réseau avec du courant que vous avez produit vous-même et vous travaillez sans produire ni émissions de gaz ni bruit. A la journée technique argovienne, vous obtiendrez des réponses aux questions suivantes: comment puis-je mieux gérer ma consommation électrique? Quelles sont les installations nécessaires à ces fins? Un véhicule électrique est-il rentable? Quels sont les équipements existant sur le marché dans les domaines de l'affouragement et de la manutention? Où pouvez-vous vous procurer des tracteurs, des véhicules de transport et des robots correspondant à vos besoins?

Responsable du cours: Hansjörg Furter.

Prix: CHF 70.–, repas inclus.

Inscription: jusqu'au 3 mars au centre de Liebegg, à Gränichen, secrétariat, Ramona Jutzeler, 062 855 86 15, kurse@liebegg.ch.



Cours préparatoires 2021 au permis G/M

Que dois-je faire pour suivre un cours préparatoire et passer le permis? 1. Toutes les informations se trouvent sur le site www.bvlt.ch, Rsous la rubrique «Führerprüfung». 2. Inscription à un cours d'instruction. 3. Cours non obligatoire. 4. Préparation à l'examen. 5. Inscription à l'examen et test de vision chez l'opticien (au plus tôt 60 jours avant le 14e anniversaire). 6. Confirmation de l'inscription par l'Office de la circulation routière de Berne 7. Réservation d'une date d'examen (au plus tôt deux semaines avant le 14e anniversaire). 8. Examen... Bravo : examen réussi.

Inscription à un cours d'instruction: cette formation d'une durée de trois heures a lieu sur plusieurs sites dans le canton de Berne. Les cours sont planifiés en fonction du nombre d'inscrits. Leur contenu porte essentiellement sur le droit de priorité qui constitue près de 50% des questions de l'examen. La manière correcte de s'inscrire à l'examen et son déroulement exact sont aussi abordés.

Assemblée générale 2020: 238 votes

Ce sont 238 membres qui ont participé à l'assemblée générale écrite de 2020. L'ensemble des objets soumis au vote ont été approuvés sans opposition ni abstention. Le comité remercie chaleureusement les membres pour cette forte participation et pour la confiance accordée. Plusieurs activités ont été organisées malgré la pandémie. Les cours de préparation aux examens en vue de l'obtention du permis de catégorie G/M ont eu lieu, et 348 ont suivi le cours d'instruction dispensé par Simon Lehman et

Peter Gerber. L'action de contrôle des systèmes de freinage qui a eu lieu le 11 mai sur le site de la société TcPoint AG, à Worbencwurden a connu un joli succès. Parmi les 14 remorques contrôlées, 7 remplissaient les exigences. Depuis mai 2020, un bac récupérateur est utilisé lors des tests de pulvérisateurs. La BVLT a contrôlé 257 appareils dans le canton de Berne, 26 appareils dans le canton de Soleure et 38 appareils dans le canton de Bâle-Campagne. L'état des pulvérisateurs était, à part quelques exceptions, bon, et même très bon. Pour 2021, la BEA aura lieu du 30 avril au 9 mai et la BVLT y sera présente au stand de l'Union des paysans bernois, dans la halle 12 réaménagée. L'assemblée des délégués de l'ASETA est prévue pour les 19 et 20 mars à Einsiedeln.

Tests des systèmes de freinage

Lundi 10 mai, société Baumgartner, à Lätti

Lors de cette action, nous mesurons la puissance au frein des remorques. Des spécialistes discuteront avec vous des résultats obtenus. Le test dure environ 45 minutes pour un attelage à muni d'un système hydraulique. Un peu plus de temps est nécessaire pour un système pneumatique. Les remorques sont testées sans chargement! La charge par essieu est produite hydrauliquement. Chaque essieu de remorque est mesuré séparément. Un procès-verbal reconnu par l'Office de la circulation routière de Berne est remis pour chaque remorque testée.

Prix: CHF 30.– par essieu et système de freinage pour les membres de la BVLT et CHF 40.– pour les non-membres à encaisser sur place.

Inscription: en ligne sur le site www.bvlt.ch ou talon d'inscription à envoyer au plus tard jusqu'au 30 avril à la gérance.

Tests de pulvérisateurs 2021

Tous les pulvérisateurs testés pour la dernière fois en 2017 doivent l'être cette année.

Pourquoi faire tester les pulvérisateurs par la BVLT?

Elle offre une évaluation neutre de toutes les marques avec son installation à la pointe. Vous êtes présents et en qualité de client, nous vous contacterons tous les trois ans automatiquement au contrôle périodique, et vous recevrez une confirmation d'inscription. Cela peut être important lors d'un contrôle PER anticipé.

Tarifs en vigueur en 2021: CHF 90.– pour les membres et CHF 120.– pour les non-membres pour une rampe d'une largeur de 15 m; CHF 100.–/130.– pour 18 m; CHF 110.–/140.– pour 21 m; CHF 120.–/150.– pour 24 m; CHF 130.–/160.– pour 27 m; CHF 140.–/170.– pour 30 m.

A partir de 2023, un système de nettoyage intérieur sera obligatoire pour tous les pulvérisateurs avec une cuve d'une contenance égale ou supérieure à 400 litres. Le démarrage du rinçage et son déroulement doit être possible sans descendre du tracteur. On peut utiliser indifféremment un système de nettoyage continu ou séquentiel.

Les nouveaux pulvérisateurs importés avec un certificat «CE», ou ayant passé avec succès un test reconnu par l'UE, sont aussi considérés en Suisse comme contrôlés et devront l'être à nouveau, selon la loi, lorsque les trois années civiles seront écoulées.

Inscription: Peter Gerber, gérant de la BVLT, 031 879 17 45, 079 411 02 33; bvlt@bluewin.ch; www.bvlt.ch



Forte participation au vote par écrit

L'assemblée générale s'est tenue par écrit le 20 janvier 2021. Le gérant Marceil Itin a enregistré une participation plus importante que lorsque la réunion a lieu en mode présentiel au centre d'Ebenrain à Sissach. Il a déposé 120 bulletins de vote sur 512. Succédant à Fritz Zörjen, Hubert Huber est élu au comité avec 115 voix, 3 abstentions et deux opposi-

tions. Né en Autriche, cet enseignant domicilié en Suisse depuis 2012 est aussi conseiller en machinisme agricole et musicien. Agricultrice et agrotechnicienne d'Oltingen, Sabrina Weitnauer reprend le siège laissé vacant par Markus Wenger à la révision des comptes. Elle a été élue à la quasi unanimité. Le procès-verbal, les comptes et le rapport annuel ont été approuvés à une forte majorité. Dans le budget 2020 approuvé par 119 voix et une abstention, 1000 francs ont été accordés à l'ASETA et à l'Union des paysans des Deux-Bâle pour lutter contre les deux initiatives sur les produits phytosanitaires.



Campagne pour la sécurité routière 2021

Les tests des systèmes de freinage effectués sur les chars et remorques de tout genre, 30 ou 40 km/h, sont cofinancés par un montant de CHF 50.– par essieu. À l'issue du contrôle, vous disposerez d'un diagnostic précis de vos véhicules, établi par un professionnel agréé Agrotec Suisse. La liste des ateliers agréés peut être consultée sur www.agrotecsuisse.ch. Seuls les convois équipés de freins de service hydrauliques ou pneumatiques peuvent être testés.

Nouvelles immatriculations 40 km/h: afin d'encourager les agriculteurs à immatriculer leurs chars et remorques à 40 km/h, nous soutenons toute nouvelle immatriculation avec un montant de CHF 50.– par essieu. Ceci est valable pour toutes les premières immatriculations, que cela soit sur du matériel neuf ou non.

Nouveau depuis 2020: installation de systèmes caméra frontale et moniteur. A la suite de l'introduction de la nouvelle réglementation de mai 2019 sur les porte-à-faux avant, nous offrons CHF 100.– pour chaque acquisition d'un système de caméra frontale et moniteur homologué. Pour plus d'informations sur ces systèmes, la gérance de l'AFETA/FVLT se tient à disposition.

Pour toutes ces demandes, il vous suffit d'envoyer une copie de la facture pour les tests et l'achat d'une caméra ainsi que pour les nouvelles immatriculations une copie du permis de circulation à l'adresse suivante: AFETA/FVLT, Samuel Reinhard, Rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux



Cours préparatoires au permis F/G

| N° | Lieu | Date/heure | | |
|----|-----------|-----------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| | | 1 ^e partie | 2 ^e partie et examen | |
| 1 | Landquart | Sa 06.03.2021 | 13h30 à 17h | Me 17.03.2021 14h00 à 17h00 |
| 2 | Thusis | Sa 13.03.2021 | 13h30 à 17h | Me 24.03.2021 13h30 à 16h30 |
| 3 | Ilanz | Me 31.03.2021 | 13h30 à 17h | Me 14.04.2021 13h45 à 16h45 |
| 4 | Scuol | Me 31.03.2021 | 13h30 à 17h | Me 14.04.2021 14h00 à 17h15 |
| 5 | Landquart | Sa 10.04.2021 | 13h30 à 17h | Me 21.04.2021 14h00 à 17h00 |
| 6 | Ilanz | Me 05.05.2021 | 13h30 à 17h | Me 12.05.2021 13h45 à 16h45 |
| 7 | Landquart | Sa 08.05.2021 | 13h30 à 17h | Me 19.05.2021 14h00 à 17h00 |
| 8 | Ilanz | Me 26.05.2021 | 13h30 à 17h | Me 09.06.2021 13h45 à 16h45 |
| 9 | Samedan | Me 02.06.2021 | 13h30 à 17h | Me 16.06.2021 14h00 à 17h00 |
| 10 | Landquart | Me 02.06.2021 | 13h30 à 17h | Me 16.06.2021 14h00 à 17h00 |
| 11 | Thusis | Sa 12.06.2021 | 13h30 à 17h | Me 23.06.2021 13h30 à 16h30 |
| 12 | Ilanz | Ma 03.08.2021 | 13h30 à 17h | Me 11.08.2021 13h45 à 16h45 |
| 13 | Landquart | Me 04.08.2021 | 13h30 à 17h | Me 18.08.2021 14h00 à 17h00 |
| 14 | Ilanz | Me 25.08.2021 | 13h30 à 17h | Me 08.09.2021 13h45 à 16h45 |
| 15 | Landquart | Sa 02.10.2021 | 13h30 à 17h | Me 20.10.2021 14h00 à 17h00 |
| 16 | Thusis | Me 06.10.2021 | 13h30 à 17h | Me 27.10.2021 13h30 à 16h30 |

Les jeunes conducteurs (dès leur 13e anniversaire) qui suivent les cours de la section Grisons de l'ASETA reçoivent une bonne formation de base sur la théorie de la circulation. L'examen en vue de l'obtention du permis de catégorie G a lieu à la fin du deuxième jour de cours. Ce permis donne le droit de conduire des cyclomoteurs ou des véhicules agricoles limités à 30 km/h dès le 14e anniversaire.

Prix: CHF 70.– pour les membres et CHF 70.– pour les non-membres. Les frais pour l'examen et le permis de conduire ne sont pas inclus. Ils sont facturés séparément par l'office des automobiles.

Inscription en ligne: www.svlt-gr.ch

Informations et inscriptions: Gianni Largiadèr, Chapella 231, 7526 Cinoos-chel, 079 560 83 30, svlt.kurse@gmail.com



Offre de cours actuelle

Examen théorique de cyclomoteur ou de tracteur: cours de préparation à l'examen théorique du permis de conduire de cyclomoteurs ou de tracteurs ont lieu le mercredi après-midi. Tarif des cours incluant la plate-forme d'apprentissage en ligne (24 cartes de théorie): CHF 70.– pour les membres et CHF 90.– pour les non-membres.

Dates du prochain cours:

Mercredi 3 mars à Hochdorf, de 13 h 15 à 17 h 30

Mercredi 31 mars à Sursee, de 13 h 15 à 17 h 30

Examen théorique de scooter ou de voiture: préparation en ligne pour CHF 29.–

Cours de base de scooter et moto: à Büron et à Sursee, CHF 300.– pour les membres et CHF 320.– pour les non-membres

Prix du cours en trois parties: CHF 460.– pour les membres et CHF 480.– pour les non-membres.

Prochain cours: n° 601, en deux ou en trois parties

1^{re} partie: samedi 27 février, de 12 à 16 heures

2^{re} partie: samedi 6 mars, de 12 à 16 heures

3^{re} partie: samedi 13 mars, de 12 à 16 heures

Cours de théorie sur le trafic routier: à Sursee, Schüpfheim et Hochdorf, CHF 220.– pour les membres et CHF 240.– pour les non-membres.

Prochain cours:

1^{re} partie: lundi 19 avril, de 19 à 21 heures

2^{re} partie: mardi 20 avril, de 19 à 21 heures

3^{re} partie: lundi 26 avril, de 19 à 21 heures

4^{re} partie: mardi 27 avril, de 19 à 21 heures

Les cours n'ont lieu que si le nombre de participants est suffisant.

Formation des scootéristes et motocyclistes: des modifications importantes y seront apportées à partir du 1^{er} janvier 2021. Les formations dont les cours de sensibilisation aux problèmes du trafic routier auront une durée de validité illimitée. L'âge minimum sera adapté à celui en vigueur dans l'Union européenne. Ainsi, les jeunes scootéristes et motocyclistes pourront chevaucher des petites cylindrées (max. 50 cm³/45 km/h) dès leur quinzième anniversaire, puis de motos de 125 cm³ à 16 ans. Vous trouverez des indications plus détaillées sur le site www.lvlt.ch.

Cours de théorie camion: constitué de 32 leçons. Le prochain cours intensif commence probablement le 19 février à Lucerne.

Informations et inscription (sous réserve de changements de lieux, de contenu, de prix ou de durée de cours): Auto-école de la LVLT, Sennweidstrasse 35, 6276 Hohenrain, tél. 041 467 39 02, fax 041 460 49 01, info@lvlt.ch

Dates des tests de pulvérisateurs 2021

Tests de pulvérisateurs avec turbodiffuseur

Lundi et mardi 15 et 16 mars 2021 Fenaco/Traveco, Sursee

Mercredi et jeudi 17 et 18 mars 2021 BBZN, Hohenrain

Tests de pulvérisateurs pour grandes cultures

| | | |
|----------|--------------|----------------------------------|
| Vendredi | 19 mars 2021 | Landtech Marti GmbH, Willisau |
| Lundi | 22 mars 2021 | Fenaco/Traveco, Sursee |
| Mardi | 23 mars 2021 | Albisser & Bucher GmbH, Triengen |
| Mercredi | 24 mars 2021 | B. Kaufmann AG, Altishofen |
| Jeudi | 25 mars 2021 | GS Landtechnik, Uffikon |
| Vendredi | 26 mars 2021 | GS Landtechnik, Uffikon |

| | | |
|----------|----------------------------|----------------------------|
| Lundi | 29 mars 2021 | Kurmann Technik AG, Ruswil |
| Mardi | 30 mars 2021 | Kurmann Technik AG, Ruswil |
| Mercredi | 31 mars 2021 | BBZN Hohenrain |
| Jeudi | 1 ^{er} avril 2021 | BBZN Hohenrain |

Les détenteurs de pulvérisateurs qui ne recevront pas d'invitation et qui souhaitent faire contrôler leurs pulvérisateurs sont priés de nous contacter (info@lvlt.ch ou 041 910 04 62). Les tests seront annulés ou reportés si de nouvelles directives de l'OFSP relatives au coronavirus devaient être adoptées.



Activités menées en 2020

L'Association schaffhousoise pour l'équipement technique de l'agriculture (VLT-SH) avait encore pu se réunir en assemblée générale le 16 janvier 2020 et le voyage organisé en hiver avait connu une bonne fréquentation. Avec 26 participants, les deux cours de tracteurs ont également eu du succès. Les cours G40 ont affiché eux aussi une belle affluence. Ce sont 62 pulvérisateurs qui ont été testés à une date ultérieure à celle d'abord fixée, coronavirus oblige. L'ASETA s'implique de manière constructive dans les enjeux liés à la circulation routière et aux prochaines votations. Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2020 peut être consulté sur la rubrique «Aktuell» du site de la section www.vlt-sh.ch.

Participation de 36% au vote par écrit

La participation particulièrement élevée des membres au vote écrit de l'assemblée générale 2021 de la VLT-SH est réjouissante. La proposition faite par le comité de maintenir la cotisation à 80 francs a été approuvée par 155 voix sans opposition. Dans le même scrutin, l'assemblée a accepté les comptes 2020 à l'unanimité, le rapport du réviseur (156 oui et une abstention), le procès-verbal de l'assemblée 2020 (152 oui et 3 abstentions) et le rapport annuel du président (155 oui et une abstention).



Rapport annuel 2020 de la VLT/Landtechnik

Le coronavirus a également bouleversé l'année 2020 de la section thurgovienne de l'ASETA (VLT/Landtechnik). Le congrès annuel qui devait se tenir à la mi-novembre a été annulé. Le rapport mentionne les activités qui ont malgré tout pu avoir lieu. En début d'année, 71 participants ont encore pu profiter d'une cure thermale à Bad Birnbach dans une atmosphère encore insouciante. Lors de l'excursion de février, les 51 personnes qui ont visité la pépinière de Singen et la communauté de maraîchers «Gartnersiedlung Bodensee» ont manifesté un grand intérêt. Malgré le report en été d'une partie des tests de pulvérisateurs de grandes cultures, la totalité des appareils inscrits (95) ont été contrôlés. Le voyage d'été à destination du Frioul et de la Slovénie a été annulé. Les cours ont connu un joli succès, avec 118 jeunes conducteurs qui ont suivi la formation en vue du permis de tracteur et 121 personnes qui ont assisté aux cours de caristes reconnus par la SUVA et le

SPAA. En juillet, la section a fait ses adieux à son ancien gérant Fredy Moser. Ce membre du comité de longue date est décédé soudainement. La section a procédé à des estimations de machines et à des contrôles d'installations électriques tout au long de l'année. Elle a eu des échanges avec Carmen Haag et Cornelia Komposch, conseillères d'Etat du canton de Thurgovie, avec les responsables des services cantonaux des automobiles, des ponts et chaussée, de la police, ainsi qu'avec des associations de transports. Elle a pu leur présenter ses demandes lors d'un important entretien qui a eu lieu en automne. Les membres sont invités à étudier attentivement les projets routiers et à y faire opposition si leurs intérêts ne sont pas pris en compte. Lors de deux conférences à Sulgen et Diessendorf, des informations sur les machines agricoles dans la circulation routière ont été prodiguées. Elles ont aussi fourni l'occasion de faire le point sur le porte-à-faux avant et les charges par essieu des remorques. La cure thermale de Bad Birnbach et l'excursion prévues pour le début de l'année 2021 ont été annulées. Les tests de pulvérisateurs de grandes cultures seront menés entre avril et juin. Les cours de caristes et de préparation en vue du permis de tracteur sont répartis sur toute l'année. Si la situation le permet, le voyage au Frioul et en Slovénie aura lieu en juin. Markus Koller

Tests de pulvérisateurs 2021 pour les cultures fruitières et viticoles

Les tests de pulvérisateurs arboricoles prévus à Roggwil ont été annulés en 2020 en raison de la pandémie de coronavirus. Les inscriptions 2020 sont encore valides du 15 au 24 mars 2021. Sur le site d'Altnau, les tests seront conduits du 15 au 23 avril. Les appareils soumis au contrôle doivent être techniquement au point. L'intervalle de test est passé de quatre à trois années. Cela signifie que les appareils testés en 2018 à Sulgen devront l'être à nouveau en 2022, et ceux qui ont été contrôlés en 2019 à Lanzenneunforn et Lommis devront l'être en 2023. Les appareils inscrits au test cette année à Roggwil et Altnau devront le passer à nouveau en 2024.

Inscription: jusqu'au 1er mars 2020 auprès de la VTL, Geschäftsstelle, info@tvlt.ch, Markus Koller, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen. Merci de joindre les indications sur le pulvérisateur (type, contenance, année de construction...).



Voyage dans l'Oldenburger Münsterland et en Mer du Nord

Groupe 1: du dimanche 30 mai au dimanche 6 juin 2021

Groupe 2: du dimanche 13 juin au dimanche 20 juin 2021

Premier jour: voyage à destination de Siegen (Rhénanie du Nord-Westphalie) avec visite d'une exploitation de cultures de fruits et d'asperges à Kandl (Rhénanie-Palatinat). Deuxième jour: visite de l'une des plus grandes pépinières d'Europe à Emsbüren et nuitée à l'Hôtel Heidegrund, à Garrel, pourvu d'un espace bien-être. Troisième jour: découverte d'une combinaison unique de production bovine et porcine, suivie d'un repas de midi avec vue sur la mer à Thülsfelder Talsperre et de la visite d'une exploitation familiale de 100 vaches laitières et plus de 500 taurillons à l'engrais, avec 140 hectares de cultures et un élevage de chevaux; visite du musée de Cloppenbourg et nuitée à l'Hôtel Dorfkrug. Quatrième jour: découverte de la Mer du Nord et visite d'une bergerie sur la côte. Cinquième jour: visite d'une exploitation porcine et d'un élevage de chevaux à Cappeln. Sixième jour: découverte de la Frise orientale et d'Emden. Septième jour: visite d'une exploitation maraîchère dans l'Oldenburger Münsterland et nuitée à l'Hôtel Schäferberg à Espenau, près de Cassel. Huitième jour: retour en Suisse orientale avec arrêts à Wurtzbourg, Stuttgart et Neuhausen.

Prix du forfait par personne: CHF 1690.– en chambre double, CHF 270.– de supplément pour une chambre individuelle, CHF 79.– pour une assurance-annulation et aide SOS.

Cours préparatoires au permis de tracteur

27 février, 29 mai, 25 septembre, 27 novembre, de 8 à 14 heures

La section ASETA Zurich aide les futurs conductrices et conducteurs en proposant des cours de préparation à l'examen théorique en vue de l'obtention du permis de catégorie G (tracteurs jusqu'à 30 km/h). Ces cours peuvent être suivis quatre à six mois avant le 14^e anniversaire (des attestations de cours secourisme et de sensibilisation au trafic routier ne sont pas encore nécessaires dans cette catégorie).

Prix: CHF 80.– pour les membres de l'ASETA Zurich, CHF 110.– pour les non-membres. Le dossier de cours et le repas de midi sont compris dans le prix. Le cours se déroule au Strickhof, Eschikon 21, à Lindau.

Inscription en ligne: www.fahrkurse.ch

Renseignements et inscription à l'examen: auprès du service des automobiles



Enorme augmentation de participation



Le comité avec Laurent Doudin, Laurent Vernez, Steve Bugnon, Didier Avez-Droz, Jean-Luc Mayor (président), Yanick Chambaz, Pascal Marendaz et Virginie Bugnon (gérante).

La section vaudoise de l'ASETA décidé, compte tenu de la situation sanitaire, de tenir l'assemblée générale par correspondance. Tous les membres de la section ont reçu individuellement l'ordre du jour, les comptes, la décharge au comité, à la gérante et à la commission de vérification des comptes ainsi que le bulletin de vote qui devait être retourné jusqu'au 5 février 2021. Un tiers des

membres ont répondu, ce qui fait une augmentation de participation relativement élevée en comparaison avec les années précédentes en mode présentiel. Les quatre objets soumis au vote ont été approuvés à la quasi-unanimité. Les questions et remarques seront analysées et traitées par le comité. Le comité en place à ce jour reste dans son intégralité, ainsi que la gérante.

Tests de pulvérisateurs

Les tests des pulvérisateurs auront lieu en 2021 sur 12 sites de notre canton: Aigle, Arnez-sur-Orbe, Champagne, Chavornay, Daillyens, Lavigny, Moudon, Oppens, Palézieux, Pampigny, Payerne et St-Oyens. Le prix de ces tests reste inchangé soit CHF 80.– pour les membres et CHF 110.– pour les non-membres. Ils auront lieu du mois de mars à fin avril 2021. Toujours d'actualité, les cours G40 organisés par notre association et dont les membres vaudois bénéficient d'une remise de CHF 100.– par élève. Vous trouverez, toutes les informations utiles sur notre site internet: www.asetavaud.ch

Journée technique annulée

Notre section vaudoise a malheureusement dû annuler la journée technique qui devait avoir lieu en septembre 2020 à Grange-Verney. Elle at-

tend avec impatience de pouvoir organiser une belle journée technique, surtout récréative et digne d'elle. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des futurs manifestations de notre section. Virginie Bugnon



Cours et examens théoriques de permis de tracteur 2020

Responsable du cours: Hans Popp, Karrersholz 963, 9323 Steinach

| Lieu de cours | 1 ^{er} jour | 2 ^e jour + examen mercredi après-midi |
|--|----------------------|---|
| | Après-midi | |
| Niederbüren, Schulh. Probelokal | Sa 20.02.2021 | |
| SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA | | 17.03.2021 |
| Wangs, Parkhotel | Sa 27.02.2021 | |
| Wangs, Parkhotel/StVA Mels | | 24.03.2021 |
| Trogen | Me 03.03.2021 | |
| Trogen/Trogen StVA Trogen | | 31.03.2021 |
| Widnau, Rest. Rosengarten | Sa 27.03.2021 | |
| Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA | | 21.04.2021 |
| Kaltbrunn, Rest. Löwen | Me 07.04.2021 | |
| Kaltbrunn, Rest. Löwen/StVA Kaltbrunn | | 05.05.2021 |
| Mosnang, Oberstufenzentrum | Sa 24.04.2021 | |
| SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA | | 19.05.2021 |
| St.Peterzell, Schulhaus | Sa 08.05.2021 | |
| SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA | | 02.06.2021 |
| Wangs, Parkhotel | Sa 15.05.2021 | |
| Wangs, Parkhotel/StVA Mels | | 09.06.2021 |
| Wittenbach, Oberstufenzentrum | Me 26.05.2021 | |
| Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA | | 16. 06.2021 |
| Widnau, Rest. Rosengarten | Sa 29.05.2021 | |
| Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA | | 30.06.2021 |
| Niederbüren, Schulh. Probelokal | Sa 19. 06.2021 | |
| SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA | | 14. 07.2021 |
| Kaltbrunn, Rest. Löwen | Me 07.07.2021 | |
| Kaltbrunn, Rest. Löwen/StVA Kaltbrunn | | 11.08.2021 |
| Wangs, Parkhotel | Sa 14.08.2021 | |
| Wangs, Parkhotel/StVA Mels | | 08.09.2021 |
| Trogen | Me 18.08.2021 | |
| Trogen / Trogen StVA Trogen | | 15.09.2021 |
| Mosnang, Oberstufenzentrum | Sa 28.08.2021 | |
| SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA | | 29. 08.2021 |

| | |
|--|---------------|
| Wittenbach, Oberstufenzentrum | Me 01.09.2021 |
| Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA | 22. 09.2021 |
| St.Peterzell, Schulhaus | Sa 18.09.2021 |
| SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA | 20.10.2021 |
| Neu St. Johann, Klostergebäude | Sa 25.09.2021 |
| Kaltbrunn Rest. Löwen/StVA Kaltbrunn | 27.10.2021 |
| Widnau, Rest. Rosengarten | Me 03.11.2021 |
| Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA | 08.12.2021 |
| Wangs, Parkhotel | Sa 06.11.2021 |
| Wangs, Parkhotel/StVA Mels | 01.12.2021 |

Formation pour le permis F/G

Les jeunes gens doivent suivre des cours de théorie en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G. L'examen réussi donne le droit de conduire sur la voie publique des véhicules à moteur agricoles dont la vitesse maximale est de 30 km/h.

Pour plus d'informations, consultez le site www.fahrkurse.ch.

AG

Contact: Yvonne Vögeli, Strohegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41, sektion.ag@agrartechnik.ch (possibilité d'inscriptions à court terme)

BL, BS

Contact: Marcel Itin, 076 416 27 13, marcelitin@gmx.ch

BE

Contact: Peter Gerber, 031 879 17 45, Hardhof 633, 3054 Schüpfen, www.bvlt.ch

FR

Contact: AFETA, Samuel Reinhard, route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, samuel.reinhard@fr.ch, 026 305 58 49

GR

Lieu de cours: Landquart, Ilanz, Thusis, Scuol, Samedan
Contact: Luzia Föhn, 081 322 26 43, 7302 Landquart, foehn@ilnet.ch, www.svlt-gr.ch

NE

Contact: Bernard Tschanz, chemin du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch

GL

Contact: Hans Popp, 071 845 12 40, Karrersholz 963, 9323 Steinach, hanspopp@bluewin.ch

SH

Contact: VLT-SH, Geschäftsstelle, Adrian Hug, Schüppelstrasse 16, 8263 Buch, 079 395 41 17, www.vlt-sh.ch

SO

Contact: Beat Ochsenbein, 032 614 44 57, ochsebeis@bluewin.ch

SZ, UR

Contact: Florian Kälin, Geschäftsstelle VLT Schwyz und Uri, 055 412 68 63, 079 689 81 87, info@glarnernbeef.ch

TG

Contact: VLT/Landtechnik, Markus Koller, 071 966 22 43, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen

VD

Lieu de cours: Oulens-sous-Échallens
Contact: ASETA – Section vaudoise, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

ZG

Contact: Beat Betschart, 041 755 11 10, beatbet@bluewin.ch

ZH

Lieu de cours: Strickhof, Lindau. **Dates de cours:** 27.02.2021, 29.05.2021, 25.09.2021, 27.11.2021. **Contact:** SVLT ZH, Eschikon 21, 058 105 98 22, Postfach, 8315 Lindau, www.svlt-zh.ch

Ouverts à la nouveauté

Selon un vieux adage, un homme doit construire une maison, planter un arbre et élever un enfant pour réussir sa vie. Né en 1993, Simon Stamm, de Birkenhof, à Schleitheim (SH), ou «Schlaate», ainsi qu'on le dit là-bas, a déjà atteint ce stade. Après la reprise en 2019 de l'exploitation agricole familiale, il a, avec sa femme Ursina, jardinière d'enfants, réaménagé le bâtiment d'habitation selon leurs propres goûts. Les environs ont été végétalisés. Et, événement le plus important, leur fils Mattia est né le 10 juillet 2020.

Malgré ces bonheurs professionnel et familial, pas question pour lui de se reposer sur ses lauriers. Il a des projets qui sont encore à l'état embryonnaire. «Ma femme et moi sommes ouverts à la nouveauté. Nous envisageons d'engraisser des volailles ou des bovins», confie-t-il. Le jeune couple souhaite intensifier l'exploitation pour parer à toutes éventualités futures. Le jeune agriculteur a repris l'exploitation familiale telle quelle avec 31 vaches allaitantes, un taureau reproducteur Limousin et une vingtaine de génisses à l'engrais. Le domaine se compose de 31 hectares de surface agricole utile dont 17 d'herbagès et 14 de cultures (céréales, maïs, triticale, orge, colza betteraves sucrières et prairie artificielle). Depuis lors, Simon Stamm a doublé les performances des équipements de traitement du fourrage vert. Entre autres changements, il a couplé le Wendetrac avec la faucheuse de 2,65 mètres de large. Il a aussi équipé le John Deere «6420 S» d'un relevage avant et d'une prise de force pour y atteler une faucheuse frontale Lely et une faucheuse latérale Mörtl. Enfin, il s'est acheté un andaineur à deux toupies Krone.

Ce mécanicien en machines agricoles a démonté complètement une faucheuse d'occasion Lely et l'a réparée lui-même. Il possède en effet, outre les connaissances nécessaires, un grand atelier chauffé muni d'un tour, d'installations de soudage et d'un pont élévateur. Simon Stamm a en effet appris ce métier avant de se former en agriculture. «J'attache beaucoup d'importance à l'entretien et au soin des machines et équipements, explique-t-il. J'effectue moi-même les services et les grosses réparations.» Ainsi, il a notamment révisé la mélangeuse. Ses compétences assurent à ses machines une meilleure longévité. Par exemple le John Deere «2140» affiche plus de 18 000 heures au compteur, et le «1950» en a 10 000.

Parmi ses projets d'avenir, Simon Stamm souhaite développer les communautés de machines regroupant des agriculteurs de la région afin d'accroître le taux d'utilisation des équipements. Il possède une ensileuse à maïs Mengele «Sh 30». Dans les communautés, il est co-propriétaire d'une moissonneuse-batteuse John Deere «965 H», d'une arracheuse de betteraves Stoll «V 202» et d'un épandeur à pendillards muni d'une pompe à vis et de 1200 mètres de tuyau avec lequel il peut appliquer directement les engrains de ferme sur la moitié de la surface de son domaine. ■

Propos recueillis par Dominik Senn



Les cours proposés par l'ASETA et le SPAA



Cours de conduite «G40»

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite «G40» est autorisé à conduire des tracteurs et des véhicules spéciaux agricoles ainsi que des tracteurs immatriculés en tant que véhicules industriels à une vitesse de 40 km/h au maximum, pour des courses agricoles. Le cours de conduite «G40» de l'ASETA est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et sera inscrit dans le permis de conduire.

Inscription: sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez les formulaires d'inscription et toutes les informations utiles sur les cours (dates, lieux...).



Formation continue OACP

Lieu: Riniken (AG)

Formation obligatoire des conducteurs de poids lourds

Inscription: sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours (uniquement en allemand).

nouveau



Cours de conduite Ecodrive

Conduite économique de véhicules agricoles

Inscription: www.agrartechnik.ch ou www.fahrkurse.ch



Cours de pilotage de drones

Inscription: sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours.

nouveau



Cours de soudure

Lieu: Riniken (AG)

Ces cours s'adressent aux débutants désireux de connaître les techniques de base de soudure et aux avancés souhaitant actualiser et approfondir leur savoir-faire, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

Inscription: sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours (uniquement en allemand).



Cours agriLIFT

Les modules de base R1 (chariot élévateur à contrepoids) et R4 (chariot télescopique) sont traités en deux jours en séquences théoriques et pratiques, selon la directive CFST 6508.

Inscription: sur le site www.bul.ch, vous trouverez les formulaires d'inscription et toutes les informations utiles sur les cours (dates, lieux...).

De plus amples informations sur les cours sont disponibles sur le site

www.agrartechnik.ch ou www.fahrkurse.ch, contact: 056 462 32 00 ou zs@agrartechnik.ch

■ Impressum

83^e année

www.agrartechnik.ch

Éditeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)
Werner Salzmann, président et conseiller aux États
Dʳ Roman Engeler, directeur

Rédaction

Tél.: 056 462 32 00
Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch
Heinz Röthlisberger: heinz.roethlisberger@agrartechnik.ch
Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch
Ruedi Hunger: hunger@bluewin.ch
Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

Abonnements et changements d'adresse
Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken
Tél.: 056 462 32 00, fax 056 462 32 01
www.agrartechnik.ch

Directeur de la publication

Dʳ Roman Engeler, Ausserdorfstrasse 31
5223 Riniken (AG)
Tél.: 079 207 84 29
roman.engeler@agrartechnik.ch

annonces

Alex Reimann
Vente d'annonces
Tél.: 079 607 46 59
inserate@agrartechnik.ch

Tarif des annonces

Tarif valable: 2021
Rabais pour la parution simultanée dans
Schweizer Landtechnik

Production et expédition

AVD GOLDACH AG
Sulzstrasse 10-12
9403 Goldach (SG)

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse)
Gratuit pour les membres de l'ASETA
Étranger: CHF 135.– (TVA exclue)

Prochain numéro

Thème principal «Semis de maïs»

«Aussi tôt que possible, aussi tard que nécessaire», c'est l'adage qui prévaut en matière de semis de maïs. Une préparation correcte du sol est aussi décisive.

L'édition 3 2021 paraîtra le 11.03.2021.

Clôture de la rédaction: 22.02.2021

Clôture des annonces: 01.03.2021